



SUNDHOUSE
Tout simplement



Le Bulletin

EDITO

Chers Sundhousiennes, Sundhousiens

Notre été se termine et j'espère que malgré l'épidémie qui a beaucoup sévit sur notre territoire, vous avez pu vous reposer et profiter des meilleurs moments en famille et entre amis.

La commune a pu organiser certains événements qui nous auront permis de nous retrouver et de partager des instants de convivialité. La fête du 14 juillet a été particulièrement appréciée puisque vous avez été très nombreux à participer à cette journée. Nous pouvons, pour la première fois depuis le début de ce mandat, annoncer un calendrier des manifestations et nous aurons le plaisir d'organiser à nouveau le marché de Noël, le repas de nos aînés et peut-être d'autres événements. Les conditions sanitaires seront évidemment à respecter, mais la volonté de participer, d'organiser des festivités mêmes avec des restrictions, demeure.

En ce qui concerne les travaux en cours ou prévus, le marché de liaison de la rue de la Gare et de la rue des vergers a été attribué à l'entreprise COLAS pour la voirie et à l'entreprise PONTIGGIA pour les réseaux secs.

La réflexion sur la réfection du parking de notre salle polyvalente se développe et la consultation pour la maîtrise d'œuvre en cours d'achèvement. Les travaux devraient débuter l'année prochaine.

L'élaboration des documents du PLU est presque terminée. Le calendrier prévisionnel prévoit maintenant la réflexion avec les Personnes Publiques Associées, la validation par les instances extérieures ainsi que la réunion publique en 2022. Nous espérons voir la fin de ce travail d'ampleur fin de l'année 2022. Pour finir je souhaite la bienvenue aux nouveaux enseignants.

Je vous souhaite un bel automne.

Mathieu KLOTZ, Maire



Dans ce numéro :

Edito	p.1
Travaux	p.2
Vie municipale	p.3
Actualités	p.4

LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée des classes s'est bien déroulée dans nos écoles.

Trois nouvelles enseignantes sont arrivées à l'école élémentaire à la rentrée :

Mesdames HEINRICH, KOPP et SCHRICK.

Les effectifs pour l'année 2021/2022 sont :

Ecole élémentaire :

- ◆ CP 24 élèves avec Madame HEINRICH
- ◆ CE1 23 élèves avec Monsieur AGALEDE
- ◆ CE2 22 élèves avec Madame BURCKHARDT
- ◆ CM1 23 élèves avec Madame KOPP
- ◆ CM2 23 élèves avec Madame SCHRICK



A l'école maternelle, Mme LINKENHELD est également arrivée à la rentrée de septembre.

Ecole maternelle :

- ◆ Petite section 21 élèves avec Madame ENCK les lundis et mardis et Madame LINKENHELD les jeudis et vendredis
- ◆ Moyenne section 23 élèves avec Madame KEMPF
- ◆ Grande section 19 élèves avec Madame HURTHUR

Les maîtresses bénéficient de l'aide précieuse de deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé École Maternelle) Madame MARY Christine et Madame WICK Pauline.



CALENDRIER PREVISIONNEL - PLU

L'élaboration de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit à grands pas.

La fin de l'année 2021 permettra de présenter le projet de PLU à la population en réunions publiques, dont les dates vous seront communiquées prochainement, mais aussi de recueillir l'avis des services concernés –car le travail de la municipalité est très encadré et les choix parfois contraints par la législation ou les documents de planification auxquels le PLU doit se conformer !

Alors n'hésitez pas à nous faire part (par écrit !) de vos observations ou demandes : un registre de concertation est à votre disposition à la mairie à cet effet.

La concertation avec la population se prolongera au début de l'année prochaine pour aboutir à l'arrêt du PLU, sans doute aux alentours de février, marquant la fin du travail d'élaboration. Après une phase administrative, une enquête publique sera organisée en milieu d'année prochaine et vous permettra à nouveau de vous exprimer sur le projet de PLU, avant qu'il ne soit finalisé pour son approbation en conseil municipal prévue à l'automne 2022.

SECURITE AUX ECOLES

La municipalité s'est engagée dans plusieurs opérations visant à sécuriser l'accès aux écoles, élémentaire et maternelle. La mise en place des figurines Arthur et Zoé, d'1m60, en fibre de verre, à côté des écoles, a été réalisée à la fin de cet été.

Leur rôle est la signalisation d'un périmètre scolaire comprenant les bâtiments et les cheminements piétonniers des enfants afin d'inciter les automobilistes au réflexe de ralentissement et de prudence.



Ce jeudi 23 septembre M. ANSTETT Fabien, 1er Adjoint ainsi que Monsieur le Maire se sont rendus dans les écoles pour distribuer aux élèves des gilets jaunes qu'ils pourront porter pour une meilleure visibilité lors des entrées et des sorties d'école. Ils sont également intervenus dans chaque classe pour répondre aux questions des enfants sur leurs rôles d'Elus !



LIAISON RUE DES VERGERS RUE DE LA GARE

Les travaux de voirie pour la création d'une liaison rue des vergers vers la rue de la Gare devraient commencer prochainement.

Le lot 1 voirie et eaux pluviales a été attribué à l'entreprise COLAS pour un montant de 94 762,00€ HT soit 113 714,40€ TTC.

Le Lot 2 Réseaux secs a été attribué à l'entreprise PONTIGIA pour un montant de 31 190,50 € HT, soit



BORNES DE PROPRETE CANINES

La commune a investi dans trois bornes avec distributeurs de sachets. Nous en ajouterons deux aux futurs arrêts de bus : rue de Saasenheim et rue de Wittisheim.



INFORMATIONS TRAVAUX !

Des travaux de voirie sont programmés pour le mois d'octobre, la rue de Saasenheim et la rue de Wittisheim seront certainement en circulation alternée pour les des abribus.

La rue principale sera quelques jours en travaux pour de l'entretien au niveau de la Place Crinoline.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

N'hésitez pas à consulter nos nombreux supports de communication pour être avertis des évènements et nouveautés (PanneauPocket, Facebook, Site internet).

Pour bénéficier de cette application, il suffit de la **télécharger gratuitement** sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket sur App store ou Play store**.

Nous vous invitons à télécharger dès à présent l'application.

Pour tous renseignements rendez-vous sur notre site internet :



RECENSEMENT CITOYEN

Nous invitons les jeunes âgés de 16 ans, nés entre le 1er septembre et le 31 décembre 2005 à se faire recenser en Mairie, au plus tard le 30 décembre 2021.



Merci de vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

ANNONCE EMPLOI—AGENT RECENSEUR

La commune de Sundhouse recherche:

3 personnes majeures pour la mission « d'agent recenseur » afin d'assurer la collecte du recensement de la population auprès des habitants de Sundhouse du **20 janvier au 19 février 2022**.

Cet emploi est ouvert à toutes personnes actives, retraitées ou étudiants et est rémunéré par la commune.

Il faut être rigoureux, organisé, avoir le sens du contact, discret et à l'aise avec l'outil informatique et internet.

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir adresser votre candidature à la Mairie de Sundhouse 03.88.85.20.13 ou mairie@sundhouse.fr



RAPPEL CIVISME

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : C'est interdit toute l'année !

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit par la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air des déchets verts.

En effet, le brûler des déchets, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Par exemple, brûler 50kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs et fumées) et des risques d'incendie.

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450€ maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin. Il s'agit:

- De l'herbe après tonte de pelouse
- Des feuilles mortes
- Des résidus d'égavage
- Des résidus de taille de haies et arbustes
- Des résidus de débroussaillage
- Des épluchures de fruits et légumes



Vous devez déposer vos déchets verts en déchèterie !



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La Commune a été destinataire de plusieurs plaintes concernant l'entretien des espaces verts et des trottoirs.

Pour rappel, l'entretien de vos jardins, arbres et arbustes vous incombe en tant que propriétaire ou locataire d'un terrain. Lorsque les branches, les ronces, les mauvaises herbes empiètent sur le domaine public il vous revient de procéder à leur élagage afin de ne pas gêner l'accès au domaine public.

L'entretien des trottoirs doit être effectué par chaque propriétaire pour préserver la qualité de vie de chacun et participer à la propreté des espaces communs.

CEREMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie nationale du 14 juillet a été une belle réussite et le point de départ d'une renaissance des événements dans notre village. Monsieur le Maire a commencé son discours en évoquant son émotion pour la première cérémonie officielle que lui-même, ses adjoints et les conseillers municipaux ont enfin pu organiser depuis leur élection en mars 2020.



Monsieur SIEGRIST Jean-Louis a été nommé **Maire Honoraire** en récompense de ses nombreuses années au service de la Commune !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE 2021

Lundi 8	Don du sang	Salle Polyvalente 17h - 20h
Dimanche 28	Marché de Noël	Salle polyvalente À partir de 10h

DÉCEMBRE 2021

Dimanche 5	Fête des aînés	Salle Polyvalente À partir de 12h
Dimanche 5	Concert de l'Harmonie	Eglise À partir de 17h30

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'évolution de la situation par le biais du site internet, de la page Facebook et de l'application PanneauPocket.



FERMETURE EXCEPTIONNELLE
de la Mairie et de l'Agence Postale:
les vendredis 24 et 31 décembre 2021

NOUVEAU TRACTEUR

La Commune a réceptionné son nouveau tracteur tondeuse.



TOURNÉE JURY DU FLEURISSEMENT

La tournée du jury de fleurissement a eu lieu le **jeudi 5 août 2021**.

Coup de Cœur du Jury : Mr LEONHART Patrick et Mr HUSSER Georges

Félicitations : Mr OTT Albert et Mr ROHMER Charles

Bravo à tous !

Retrouvez prochainement les photos sur notre site internet **www.sundhouse.fr** ou sur notre page Facebook.

NETTOYAGE D'AUTOMNE

Le nettoyage d'automne a eu lieu le **samedi 25 septembre 2021**.

Merci aux participants !

